

# informations



Comité Régional CGT Occitanie

N° 274

août 2024



*Zoom sur le document de  
la 3<sup>e</sup> conférence régionale*

## Aménagement du territoire

partie 1 : Industrie, agriculture/viticulture, services publics

Editorial .....	2
Industrie .....	3
Agriculture viticulture .....	7
Services publics de proximité, de qualité, efficaces .....	11

## L'été a été chaud.

L'été 2024 a été observé comme étant le plus chaud jamais enregistré à l'échelle de la planète, selon l'institut européen Copernicus. Cette hausse de température menace le climat et la biodiversité. Les records de chaleur tombent un peu partout sur la planète avec un chiffre inquiétant : une augmentation de 1,51 °C au mois d'août par rapport à la période pré-industrielle. Les gaz à effet de serre ont des conséquences tragiques à travers le globe. Incendies, typhons, inondations, tornades se succèdent. Les décisions nécessaires doivent être prises dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard...

Il en est de même pour la situation internationale qui s'aggrave chaque jour. Le conflit ukrainien se poursuit dans l'indifférence quasi-générale. Et chaque jour livre son lot de malheur. Il en est de même dans le conflit palestinien-israélien avec, là aussi, son lot quotidien de mort dans la bande de Gaza. Le choix des armes des puissants reste la réalité dans ce monde capitaliste... alors que l'on sait très bien que la guerre n'a jamais aidé les plus pauvres, les plus démunis. Continuons à demander haut et fort un arrêt de tous les conflits au niveau mondial et des cessez-le-feu immédiats partout!



En France, la situation politique est toujours aussi ubuesque. Elle serait même risible si elle n'était pas aussi dramatique, avec un nouveau gouvernement issu du camp des perdants des élections. On est un pays dans lequel on joue avec les salariés, les privés d'emplois, les retraités, les jeunes, à qui perd gagne! La dissolution souhaitée et mise en place par Emmanuel MACRON avait failli ouvrir les portes du pouvoir à l'extrême droite. La mobilisation massive des citoyens, et la CGT y a pris toute sa part, et une part primordiale, avait ouvert des perspectives et un espoir en mettant en tête le Nouveau Front Populaire, refusant l'obscurantisme, la haine de l'autre, et toutes ces idées nauséabondes portées par l'extrême droite et ses amis.

Malheureusement, le Président de la République a réalisé un véritable hold-up du résultat de ces élections, refusant la proposition du camp de gauche qui avait réussi à s'entendre pour désigner une 1<sup>re</sup> Ministre. En ce mois d'août, nous sommes toujours en attente de la désignation d'une ou d'un 1<sup>er</sup> ministre!

Nous devons rester le rempart, comme l'a toujours été la CGT, contre une arrivée au pouvoir de l'extrême droite dans quelques mois et porter le progrès social, la démocratie et la paix au plus haut niveau possible!

Et pour prolonger cet été 2024 très chaud, une journée d'action est prévue dans le paysage social, le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Faisons en sorte d'être massivement mobilisés.

Enfin, un événement important pour le Comité régional est en finalisation de préparation, à savoir la 3<sup>e</sup> conférence régionale CGT Occitanie, qui se tiendra à ALBI (81), les 16 et 17 octobre prochain. Vous trouverez les 1<sup>ers</sup> textes qui seront soumis aux débats dans les pages suivantes.

**Lionel PASTRE,**

Secrétaire Régional CGT Occitanie



**Comité Régional CGT Occitanie**

• 7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : [cr@cgtoccitanie.fr](mailto:cr@cgtoccitanie.fr)

site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 274 • août 2024

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE





# Industrie

---

*La période inédite de la pandémie mondiale au COVID a mis en lumière de manière criante, surtout en 2020, la nécessité d'une industrie de haut niveau, qui réponde aux besoins sociaux de la population.*

---

Force est de constater que dans de nombreux secteurs, les employeurs en ont profité pour mettre encore plus à mal l'outil de travail, désorganiser le travail, imposer des cadences horaires sans contrepartie pour les salariés, souvent dans des conditions plus que néfastes à leur santé.

Dans le même temps, l'Etat a continué de montrer son incapacité à faire valoir les savoir-faire et les compétences des salariés et a priorisé la finance plutôt que la reconnaissance du travail. Les désastres de cette politique et des décisions dictées uniquement par le capital ont impacté durablement le paysage industriel et le monde du travail en général !

Pour autant, d'autres choix sont possibles et il nous faut porter les propositions CGT auprès des travailleurs de l'industrie, afin de reconquérir une industrie plus juste et garante de la réponse aux besoins sociaux et environnementaux.

La réindustrialisation de la France, donc en Occitanie, doit devenir une priorité politique pour relever tous ces défis. Autrefois pilier de l'économie nationale, l'industrie française peine aujourd'hui à s'adapter à ceux-ci. La quête incessante de la rentabilité maximale et immédiate est associée à une politique de réduction des coûts et de mise en concurrence du monde du travail et des territoires.

Ces choix politiques ont entraîné un abandon de pans entiers de l'industrie accompagné d'une délocalisation massive de nos activités productives. L'exemple le plus criant en Occitanie est la fermeture pure et simple de la SAM, en Aveyron, dû à l'abandon par Renault et par l'Etat français des fonderies !

Cela engendre, toujours dans la même logique de rentabilité, une dégradation des services publics de proximité, tout en nous rendant davantage dépendants de l'extérieur, y compris pour les biens les plus essentiels. C'est aussi pour cette raison que la CGT ne cesse de clamer « Pas d'industrie sans services publics, et vice versa ».

Cette tendance s'inscrit dans un contexte mondialisé, exacerbé par les directives européennes qui ont libéralisé de nombreux secteurs industriels et fragilisé l'appareil productif. Les choix politiques néolibéraux en France et à tous les niveaux en Europe constituent un véritable frein à la réindustrialisation.

Dans le même temps, la pression climatique s'intensifie, mettant en péril l'équilibre même de notre planète. L'ensemble des dérèglements appellent une rupture profonde avec les modèles traditionnels, en plaçant le travail au cœur des



transformations des modes et des outils de production, en adaptant le travail au réchauffement climatique pour atténuer l'impact des activités humaines sur le climat et le vivant.

C'est dans cette conjonction de crises et d'urgences sociales, environnementales et économiques, d'un modèle à bout de souffle, que de nombreuses filières industrielles sont sacrifiées avec la disparition de dizaines de milliers d'emplois : acier, caoutchouc, électronique, automobile, pharmacie...

Le défi qui se pose à nous est : « Comment agir pour reconquérir une industrie dans nos territoires ? Avec quelle industrie ? » Et cette problématique est posée avec, dans l'imaginaire collectif, que l'industrie pollue.

Si un chef d'orchestre ne peut rien sans les musiciens, l'industrie ne peut rien sans ceux qui y travaillent directement : les salariés. L'industrie n'appartient pas aux champions du CAC40, au MEDEF, à l'UIMM ou à BERCY.

L'industrie doit être au service d'un changement de modèle pour aller vers une écologie authentique et pouvoir développer des écosystèmes territoriaux. Elle doit rendre visible le savoir-faire territorial et le patrimoine industriel par un soutien dans les domaines de la transition écologique et solidaire.

### L'évolution de l'industrie en France.

De 1995 à 2015, l'industrie est passé de 16 % du PIB à seulement 11 % du PIB, alors que dans le même temps, dans la zone euro, l'industrie s'est maintenue entre 19 et 20 %. La France est fortement dépendante des importations : 85 % des biens manufacturés de la consommation des ménages sont importés. L'emploi industriel est de l'ordre de 3 millions de salariés, dont la moitié sont issus de la métallurgie.

En Occitanie, en 2022, 250 110 emplois étaient dénombrés dans le secteur de l'industrie (source : INSEE, estimation annuelle d'emploi – Champ : emploi total, y compris non marchand et agricole).

### La relance industrielle

L'Etat a engagé plusieurs leviers :

- le CICE : ce crédit d'impôt n'a permis aucune amélioration de l'appareil industriel, malgré la distribution de 20 milliards d'euros sans aucune contrepartie ;
- France 2030 : ce nouveau levier d'un niveau de 30 milliards d'euros priorise les secteurs stratégiques tels que le nucléaire, l'hydrogène, la voiture électrique. Ces aides seront essentiellement captées par les multinationales comme EDF, Total, Renault... ;
- les pôles de compétitivité : ces pôles sont sous l'autorité du CNI, conseil national de l'industrie, et divisé en 9 CSF, comités stratégiques de filière : matériaux, ville durable, mobilité, transport, médecine, numérique, objets intelligents, cyber sécurité, alimentation ;
- la région Occitanie s'appuie sur 7 pôles :
  - aerospace valley (avec Aquitaine) : aéronautique, espace et système embarqué (qui s'appuie sur un CSF régional) ;
  - Cancer bio-santé : lutte contre le cancer, e-santé ;
  - Agri sud-ouest : valorisation alimentaire et non-alimentaire des produits agricoles ;
  - Pôle eau : usage et assainissement de l'eau ;
  - qualiméditerranée : qualité de vie en méditerranée ;
  - derbi : énergie renouvelable ;
  - trimatec : valorisation de la biomasse.

### La recherche et développement

La R & D en France est évaluée à 2,2 % du PIB, sachant que l'objectif de l'union européenne est d'au moins 3 % du PIB. La France reste en retard malgré le généreux crédit d'impôt recherche, évalué à 6 milliards d'euros/an.



## Les enjeux de l'industrie

Ils sont d'au moins de 3 ordres :

### **1- L'industrie face aux enjeux climatiques.**

L'enjeu principal est bien d'assurer un équilibre entre les activités industrielles et la protection de la nature et du vivant. Pour cela, il faudrait privilégier les activités industrielles locales et promouvoir les modèles économiques intégrant économie et écologie : SCOP, ESS, circuits courts...

Il faudrait aussi redéfinir la politique achat qui intègre les coûts d'utilisation (énergie), les coûts d'usage (entretien, réparabilité), les coûts de recyclage et les coûts carbone (transport).

### **2- L'industrie dans les territoires.**

Pour changer l'imaginaire de l'industrie, nous devons passer d'une industrie source de nuisance et qui fait disparaître les ressources à une industrie de progrès qui respecte la nature. L'Etat a promulgué le dispositif ZAN (zone artificialisation nette) afin de préserver du foncier agricole. Cependant, ce dispositif rend plus difficile la réinternalisation des activités industrielles : les territoires peuvent rénover les friches industrielles sous couvert d'acceptation sociale.

Il semble incontournable de faire reconnaître le rôle du territoire parmi les leviers du développement économique :

- déploiement de nouvelles activités : Hydrogène, éolien marin...;
- émergence d'écosystèmes territoriaux : mechanic valley...;
- établir des critères environnementaux et sociaux aux aides publiques régionales.

La question énergétique est assurément le pilier de la réindustrialisation dans les territoires : développement des ENR, mise en œuvre de la sobriété énergétique, soutien et développement des villes moyennes, etc.

Dans ce sens, il semble urgent de remettre en place une planification industrielle et écologique : la région a lancé le green new deal régional après le Covid, afin de relancer l'industrie locale (alimentation, reconquête des friches industrielles, logement, économie bleue, tourisme durable,

transition numérique, métiers de demain, ...). De plus, la région Occitanie souhaite regagner une souveraineté, notamment dans la santé et l'industrie du médicament.

### **3- L'industrie face au développement de la financiarisation et au modèle productif.**

75 % de la valeur ajoutée est produite dans les multinationales qui représentent 0,8 % des entreprises industrielles. Le secteur automobile illustre bien le besoin de changer de modèle économique. La transition du thermique à l'électrique bouleverse tout le système industriel. Le besoin de main-d'œuvre est de 39 % de moins qu'un diesel et 15 % de moins qu'un véhicule essence.

L'UE a ordonné l'interdiction de vente des véhicules thermiques en 2035. Les ZFE, zone à faible émission, sont en cours de déploiement dans toutes les grandes villes de France. Et la fabrication d'un véhicule électrique est 50 % plus coûteux à produire qu'un véhicule essence.

Les véhicules les plus vendus en France sont tous fabriqués à l'étranger : la Renault CLIO est produite en Turquie et Slovaquie, la Peugeot 208 est produite au Maroc et Slovaquie, la Peugeot 2008 est produite en Espagne et Slovaquie, la Citroën C3 est produite en Slovaquie, le Renault Captur est produit en Espagne... Seule la Toyota Yaris est produite en France (300 000/an).

L'objectif du chef d'Etat est de produire 2 millions de véhicules électriques en France d'ici 2030. Un premier pas est la relocalisation de la Renault Megane E-Tech à l'usine de Douai.

L'économie de la France est fortement dépendante de la capacité productive de l'industrie sur le territoire national. Cela nécessite d'avoir une vision industrielle de long terme et de proposer des mesures pour développer la production dans nos territoires. Ces mesures impliquent de prendre en compte les défis environnementaux et de repenser nos modes de consommations de la gestion des ressources. Cette vision doit être partagée entre donneurs d'ordre et sous-traitants, dans chaque filière, afin d'anticiper les impacts sur leur propre activité.



La loi sur le devoir de vigilance de 2017 porte l'émergence d'obligation pour les donneurs d'ordre. Le projet de loi des GM & S va plus loin. La future directive européenne sur le devoir de vigilance s'appliquera pour toutes les entreprises de l'UE à partir d'un seuil d'effectif. Ce sera un appui pour les salariés pour exiger l'arrêt des délocalisations.

## L'industrie en Occitanie

En Occitanie, en 2022, 12 534 entreprises industrielles sont recensées pour 250 110 emplois (source : INSEE, estimation annuelle d'emploi – Champ : emploi total, y compris non marchand et agricole) pour un total de 2 526 020 salariés, soit 9,9 %.

L'industrie dans notre région pèse 13,8 % de la valeur ajoutée régionale.

72 % à l'exportation (essentiellement l'aéronautique), soit environ 38 milliards d'euros/an,

La R & D représente 4 % du PIB régional.

Plusieurs filières sont présentes en Occitanie :

- Aéronautique et spatial : 61 000 emplois directs, 3 avionneurs (Airbus, ATR et DAHER Socata), plusieurs DO dans le spatial (Airbus, Thales, Cnes);
- Systèmes embarqués : complémentaire auto/aéro, 20 000 salariés, Airbus DS, Liebherr, Thales, Actia, continental;
- AGRI-AGRO : 14 milliards de CA;
- Santé : 240 000 emplois, 500 entreprises, 35 grandes écoles et universités, 3 CHU (Montpellier, Toulouse, Nîmes), 7 000 chercheurs, 1<sup>re</sup> région thermale de France, plusieurs DO du secteur (Pierre FABRE, SANOFI);
- Transport-logistique : 6 300 entreprises pour 61 000 emplois;
- Tourisme-Thermalisme : 30 millions de touristes/an en Occitanie, 110 000 emplois, 14 milliards de CA/an;
- Energie : stratégie REPOS (région à énergie positive), hydraulique (18 % puissance en France), photovoltaïque (21 % de la puissance en France),

- éolien (10 % de la puissance en France), développement de l'hydrogène et de l'éolien flottant;
- Bâtiment et travaux publics : 92 655 entreprises pour 114 552 emplois, 13 milliards de CA/an, ressource locale (bois, pierre, ardoise)

## Les stratégies régionales

La région définit une stratégie régionale sur le développement économique et la formation : la SRESTE (stratégie régionale pour l'emploi, la souveraineté et la transformation écologique). Cette stratégie régionale SRESTE est décomposée en 4 schémas régional :

- SRDEII : qui concerne le développement économique;
- SRESRI : qui concerne l'enseignement supérieur;
- CPRDFOP : qui concerne la formation;
- SRDTL : qui concerne le tourisme et loisir.

Ces schémas sont en lien avec le Green new deal régional et accompagnent les filières industrielles par des aides directes et indirectes au travers des priorités établies et des agences régionales (AD'OCC, IRDI, ARIS) :

- accompagner les nouveaux métiers, nouvelles compétences;
- volonté de retrouver une souveraineté industrielle;
- accompagner la transformation du modèle économique;
- devenir la première région scientifique de l'union européenne;
- développer les conditions de réussite.

## Conclusion

La réindustrialisation de notre région doit reposer à la fois sur la relocalisation des industries, sur une volonté de maintenir les industries existantes et d'en créer de nouvelles. L'industrie se trouve derrière chaque objet du quotidien, il est temps de reprendre la main sur les moyens de production, et de rendre à l'industrie son imaginaire pour la satisfaction des biens au service de toutes et tous.



# Agriculture Viticulture

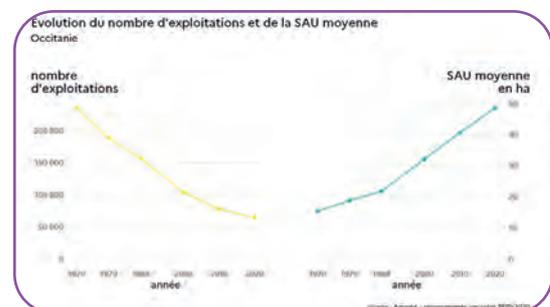
*Il est difficile de dissocier la région Occitanie de ses richesses agricoles tant par ses paysages que par ses produits emblématiques. Notre région, encadrée par les deux massifs montagneux du Massif Central et des Pyrénées, soumise aux influences méditerranéennes à l'est et océaniques à l'ouest bénéficie d'une large diversité de terroirs qui se reflète dans la diversité des filières présentes sur ses territoires.*

Pourtant cette vision idyllique d'une région agricole aux 248 produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) a été perturbée par la grogne de l'hiver 2023-2024. Émergeant dans nos villages, par des panneaux retournés, elle s'ancre en Comminges par le blocage de l'autoroute A64, et s'est étendue à toute la France.

Les raisons en sont multiples. Depuis la seconde guerre mondiale, le développement hégémonique d'un système agroindustriel de production et de consommation de masse, spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé, a été structuré par de très grandes firmes industrielles et commerciales, avec l'appui des États et dans notre pays par le syndicalisme agricole majoritaire FNSEA et sa galaxie d'organisations professionnelles.

Ce modèle, s'il a contribué efficacement à la réduction du coût des aliments et à l'amélioration de leur qualité « hygiénique » ainsi qu'à leur accessibilité, a engendré, année après année, jour après jour, un certain nombre d'externalités négatives. Notre région à son échelle a participé au développement de ce système et les acteurs en

sont connus, la Chambre Régionale de l'Agriculture, la coopération agricole (Euralis, Arterris mais aussi des dizaines de coopératives viticoles, d'élevage, ...), la CACG, renommée Rives & Eau du Sud-Ouest et BRL...



Ce système alimentaire moderne (qui concerne 2/3 de la population mondiale) est caractérisé par ses tendances « productivistes » (une intensification démesurée reposant sur une dépendance forte aux énergies fossiles, aux intrants mettant parfois en cause la pérennité des sols et de la ressource hydrique), sa spécialisation (reposant sur un faible nombre d'espèces végétales et animales), sa concentration,



sa globalisation (filères longues, délocalisations), sa financiarisation (fonds d'investissement, spéculation boursière) et au final sa sujétion toute entière au capitalisme et à quelques multinationales.

Il s'est traduit, en France, mais aussi dans notre région, par une importante casse sociale. Pour la plupart, incapables de se moderniser, les microexploitations ont disparu.

Depuis 20 ans, ce sont des exploitations tout à fait viables qui disparaissent sous les coups du marché et d'une politique agricole commune inégalitaire.

Ce modèle confronté depuis plus de 30 ans à une opposition durable et aux limites de la compétition agroalimentaire mondiale sur fond de libéralisation des échanges n'est plus adapté à la région Occitanie.

Notre région Occitanie reste la 1<sup>re</sup> région agricole française en effectifs d'exploitations avec plus de 64 000 exploitations agricoles en 2020 (soit 15 % des exploitations françaises). Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie régionale. Deuxième secteur exportateur, il constitue un des principaux employeurs avec plus de 165 000 emplois en 2020 dont environ 91 000 emplois agricoles stricts. Les Industries Agroalimentaires occupent quant à elles une place de premier plan dans les territoires ruraux avec 21 % des effectifs industriels de la région pour près de 9 000 entreprises.

Suite au rapprochement des deux bassins historiques de production du Sud-Ouest et du Languedoc Roussillon, l'Occitanie possède désormais le 1<sup>er</sup> vignoble national, pesant 33 % des surfaces françaises, 273,000 ha de vignes répartis en 70 000 hectares d'AOP et 160 000 hectares d'IGP. Notre région est également classée première pour la production apicole, pour la production laitière ovine (avec 74 % de la production française pour 700 000 brebis), et pour la production de viande ovine avec 22 % des effectifs français. Elle n'est pas en reste quant à l'arboriculture (avec 20 % du verger français) ou la production de fruits et légumes. Par l'emploi et par son occupation de l'espace, notamment dans l'Est de la région, la filière viticole représente un enjeu économique important pour la région.

Dans cette présentation succincte, il est bon de rappeler que l'Occitanie est la 4<sup>e</sup> région française pour la fréquentation touristique marchande. Elle est la région qui attire le plus de touristes français grâce à une offre variée qui ne cesse de s'étoffer. Outre ses richesses naturelles et son patrimoine historique, la gastronomie et le vin sont des facteurs majeurs de cette attractivité.

Néanmoins, au-delà de ce portrait idyllique, les agricultures d'Occitanie sont le plus souvent économiquement moins performantes que la moyenne française. En effet, malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 9 % de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE national alors qu'elle compte 16,5 % des exploitations françaises.

Soumises à de nombreuses contraintes naturelles (potentiel de sol, climat, zones de montagne...), les exploitations agricoles occitanes ont souvent des rendements inférieurs aux moyennes nationales et des niveaux de charges équivalents ou supérieurs. Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, la SAU moyenne régionale reste inférieure de 25 % à la moyenne française et augmente moins rapidement.

Depuis la crise de 2016-2017 et en particulier avec le recul des performances économiques des grandes cultures, plusieurs indicateurs montrent un décrochage de la région Occitanie par rapport à la moyenne française. Les exploitations des zones intermédiaires, notamment celles en polyculture-polyélevage, souffrent depuis plusieurs années. Le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été historiquement en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75 % du revenu national) et la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France.

On observe notamment une dépendance aux aides plus forte, fragilisant ainsi l'économie des structures. Cette fragilisation explique aussi que, comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Après un ralentissement du rythme des disparitions vers la fin des années 2000 (-1,5 % par an entre 2007 et 2012), l'importance de la chute s'est



confirmée, voire a crû, sur les dix dernières années. Sur cette période, ce sont ainsi près de 4 exploitations agricoles qui ont disparu chaque jour en Occitanie.

Ce constat ne doit pas faire oublier les grandes inégalités existantes entre les territoires d'Occitanie, entre les différentes filières du secteur et au sein même de ces filières. Il n'y a pas une agriculture mais bien des agricultures occitanes.

Malgré l'érosion continue depuis 1970, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire régional reste près de deux fois plus élevée que la moyenne nationale avec plus d'une exploitation pour 100 habitants en 2020, l'Occitanie reste la 1<sup>re</sup> région française en termes de densité agricole au regard de la population.

Durant la pandémie Covid, ce maillage s'est traduit par un rapprochement entre les consommateurs et des producteurs locaux faisant le choix de la vente directe soit à la ferme, soit en magasin de producteurs.

La crise économique qui a suivi a vu un affaiblissement de cette demande en produits locaux et/ou sous SIQO, les consommateurs revenant dans les circuits traditionnels des GMS. La marge des industries agro-alimentaires a explosé pendant que les salaires réels baissaient confrontés à une inflation galopante. La CGT ne peut se satisfaire d'une réponse « éducative » et ciblant uniquement la responsabilité individuelle de citoyens « consommateurs ».

Pendant 20 ans, les agriculteur.ices occitan.e.s ont été orientés vers des productions de qualité afin d'obtenir un revenu digne. Malgré tout, il leur a fallu s'agrandir, et s'endetter, rendant dépendants les plus fragiles aux aides PAC et aux crédits bancaires. Nombre de paysans ont accepté le discours libéral les transformant en exploitants agricoles puis en « agrimanagers » leur faisant croire qu'ils avaient les mêmes intérêts que les « maîtres des champs et des vignes ». Ce modèle confronté depuis plus de 30 ans à une opposition durable et aux limites de la compétition agroalimentaire mondiale sur fond de libéralisation des échanges n'est plus adapté à la région Occitanie.

La dramaturgie de la crise agricole de janvier 2024 a masqué un problème essentiel : les revenus des agriculteurs

ont très inégalement progressé et ils sont en valeur absolue extrêmement disparates. Le syndicalisme majoritaire a su rebondir sur cette crise réelle (provoquée par une combinaison entre hausse de la taxe sur le gazole agricole, hausse du coût de l'eau pour les irrigants et les retards pris dans l'indemnisation de la maladie hémorragique épizootique) pour dresser une longue liste de doléances avec en ligne de mire la question de l'eau « agricole » et la régulation agroenvironnementale, réputée freiner l'activité et appauvrir les exploitants.

La surenchère avec les « chemises vertes » de la Coordination Rurale à un an des élections des Chambres d'Agriculture a conduit le gouvernement à reculer.

Du point de vue CGT, si une partie des problèmes ressentis sont bien réels, notre réflexion porte sur la détermination de prix agricoles rémunérateurs (prenant en compte en compte les coûts de production, mais aussi la rémunération du travail) et sur la très inégale répartition des aides.

De notre point de vue, c'est bien l'ensemble de la chaîne de valeur qui doit être questionnée et les inégalités entre filières, à l'intérieur des filières et entre les territoires doivent réellement être prises en compte.

Une partie des agriculteurs s'appauvrit finalement tout autant que le salarié consommateur. Quant aux ouvriers agricoles et aux saisonniers, ils et elles cumulent précarité, bas salaires et pénibilité. Contrairement à ce que voudraient nous faire croire certains responsables professionnels agricoles, « le servage agricole moderne » existe bel et bien à l'intérieur de nos frontières.

Malgré les effets déjà constatés du dérèglement climatique qui frappe de plein fouet notre région, un développement pérenne du secteur agricole et agro-alimentaire est possible et souhaitable, en favorisant l'adaptation de notre système alimentaire à ce nouveau contexte, en favorisant la consolidation de filières locales et l'émergence de nouvelles productions, en favorisant la création et la pérennisation de PME à vocation locale, maillant les territoires, qui ne soient pas soumises dans leurs activités à des décisions de grands donneurs d'ordres.

Les « contrôles » sont décrits par le patronat comme une entrave à la libre entreprise, des paysans reprennent ces



arguments poujadistes. Pourtant l'autocontrôle ou la certification par des entreprises privées sont de potentiels blancs-seings à toutes les manipulations possibles et présentant autant de risques pour la santé publique.

Cet affaiblissement du rôle régalien de l'Etat coïncide avec des restrictions budgétaires en moyens humains et financiers. Le nombre d'agents publics de contrôle du ministère de l'Agriculture s'est réduit de 11 % depuis 2007, ceux de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de 20 %. Ces réalités montrent l'irresponsabilité des gouvernements lorsqu'ils acceptent et promeuvent l'autocontrôle des entreprises elles-mêmes sur la qualité des produits. Ces démarches correspondent à un désengagement étatique massif, à la volonté d'économiser sur les services publics. Les contrôles qui subsistent sont d'autant plus factices que les directions d'entreprises sont le plus souvent prévenues en amont et qu'en lieu et place d'évaluations conduites par des agents de l'état, ces « contrôles » sont souvent des « audits » confiés à des organismes certificateurs.

Un autre exemple, les nombreux scandales portant sur les abattoirs peuvent être rattachés à la réduction drastique de vétérinaires, tant publics que privés. Ceci aboutit à des discours sur le bien-être animal sans moyens concrets et à alourdir les tâches des salariés d'abattoirs sans les qualifications requises. Étant donné leur isolement, il est difficile pour la CGT d'avoir des contacts avec les salariés agricoles et agroalimentaires. Cependant, ces salariés n'en sont pas moins – parfois d'avantage – confrontés au non-respect de leurs droits et à des conditions de travail contraignantes. Ainsi, le plus souvent, la CGT rencontre ces salariés lorsqu'ils viennent dans les permanences juridiques de nos UD ou UL. Cela n'est pas suffisant.

Sortir ces salariés de l'isolement syndical, c'est aussi leur permettre de jouer pleinement leur rôle de premier acteur d'un secteur professionnel le plus développé en Occitanie : l'industrie agricole et agroalimentaire.

Des initiatives comme les syndicats CGT des Gardiens de Troupeau ou les campagnes à destination des salariés saisonniers doivent être renforcées.

La CGT peut aussi s'intéresser au nouveau salariat comme ces coopérateurs faisant le choix de la coopérative d'installation en agriculture paysanne.

Plus généralement, le fonctionnement des coopératives doit être revu en permettant aux producteurs et aux salariés de revenir réellement acteurs dans la vie de leurs coopératives.

### Propositions CGT en OCCITANIE.

La sécurité et la souveraineté alimentaires doivent passer par :

- la reconnaissance du travail salarié et non-salarié en agriculture ;
- la définition au niveau européen d'une Politique Agricole Commune soucieuse d'harmoniser par le haut la législation sociale et environnementale, adaptée aux spécificités des régions européennes et garantissant le maintien d'emplois salariés et non salariés dans tous les territoires ruraux ;
- la déclinaison planifiée au niveau régional de cette Politique Agricole Commune par la prise en compte de la diversité des petites régions agricoles d'Occitanie, de la diversité des filières et des modèles de production et par une gouvernance démocratique associant l'ensemble des acteurs économiques dont les syndicats de salariés ;
- imposer au niveau européen et/ou national une politique des prix rémunérateurs pour protéger les producteurs face aux multinationales ;
- conditionner l'entrée des matières premières et des marchandises sur le marché européen au respect de normes environnementales et sociales ;
- assurer les missions agricoles et alimentaires relevant de la puissance publique par des services régionaux et départementaux renforcés et suffisamment dotés en personnel ;
- le maintien d'une recherche publique spécifique indépendante des intérêts capitalistes et dont le financement budgétaire ne repose pas sur des logiques court-termistes.



# Services publics de proximité, de qualité, efficaces

*Les politiques d'austérité, les réformes territoriales et des services de l'État conduisent au démantèlement des services publics et à la casse des emplois publics au détriment de la satisfaction des besoins des usagers: l'hôpital est à l'agonie.*

Comme la crise sanitaire l'a mis en évidence, les services publics de proximité désertent les quartiers des métropoles et les zones rurales au détriment des populations les plus défavorisées, les fermetures de classes, de bureaux de poste, de gares, de services hospitaliers sont le quotidien des territoires de notre région et seules les luttes des personnels et des usagers parviennent à sauver certains services et à limiter la casse.

La période de confinement a fait comprendre des choses à beaucoup de Français au sujet des fonctionnaires et des services publics. Les infirmiers, hospitaliers, éboueurs, instituteurs, etc, étaient d'une nécessité absolue, et non plus des nantis !

Et cette crise sanitaire a mis en exergue à la fois les effets du démantèlement de nos services publics engagé depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs, mais aussi son rôle majeur servant de rempart de protection aux populations.

Nos services publics ont démontré toute leur efficacité, malgré leur affaiblissement, pour continuer d'assurer le soutien aux populations et notamment notre système de sécurité

sociale qui a permis l'ensemble des prises en charge, que ce soit du point de vue de la santé, mais aussi les urgences sociales sans se soucier des conséquences financières immédiates.

Au niveau de la santé, chaque jour, la situation se détériore un peu plus : dégradation des conditions de travail, manque de communication, fuite de personnels, fermetures de lits et de services, et différence de traitement pour un même diplôme. Peut-on continuer à se faire soigner correctement ? Une descente aux enfers du système est constatée, petits hôpitaux de proximités, EHPAD ou CHU, la situation est identique avec un fonctionnement à flux tendu au quotidien, et des difficultés pour les jours à venir.

« Rendre le métier attractif diront certain.e.s », mais quelles sont les conditions de travail des personnels de santé, et les problématiques rencontrés dans les établissements de santé publics, privés, du médico-social et de l'action sociale ?

- plannings qui changent au jour le jour ;
- rappel sur repos, CA ou RTT ;
- cycles de travail entrecoupés seulement avec un jour de repos ;



- sous-effectifs permanents dans les équipes avec un fonctionnement en mode dégradé qui devient quotidien ;
- limitations des appels aux remplaçant.e.s et augmentation de l'auto remplacement ;
- recours aux 12 heures ou aux « coupées », avec ou sans le consentement des agent.e.s et suivant le besoin d'activité ;
- carence croissante des médecins généralistes et des médecins spécialisés ;
- recours de plus en plus fréquents aux « faisant fonction », personnel sans formation correspondant à l'activité exercée.

A ce jour, dans la quasi-totalité des départements de notre région, des services d'urgences sont toujours dans une situation extrêmement tendue et continuent d'avoir un fonctionnement dégradé avec un système de régulation mis en place du fait du manque d'effectifs médicaux. Certaines de nos maternités sont également en difficultés et menacées de fermeture, nous savons tous que la principale raison est financière.

La Psychiatrie, et en particulier la Pédopsychiatrie, n'est pas épargnée non plus avec de grandes carences en ressources médicales, ce qui ne permet plus aujourd'hui de prendre en charge l'ensemble des patient.e.s, ne serait-ce que pour des consultations et qui entraîne parfois la fermeture partielle de services. Le manque de lits d'hospitalisation pour les mineurs est aussi problématique.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement et les organisations syndicales patronales tentent, par tous les moyens, de mettre en place pour tous les salarié.e.s du secteur social et médico-social une convention Collective Unique étendue au rabais. En effet, le secteur médico-social est en telle souffrance que, aujourd'hui, ce sont des travailleur.se.s précaires qui s'occupent de la grande précarité : difficultés à accueillir les personnes âgées, les adultes, mais aussi des familles et des enfants qui sont dans l'obligation de rester dans la rue. C'est la conséquence directe du manque de place dans tous les

secteurs, que ce soit du soin, de l'hébergement, de l'enfance et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Il en découle des risques de passage à l'acte qui alimentent la rubrique des faits divers.

L'Action Sociale est une nécessité qui préserve la société des plus grands dangers.

Une réponse doit être apportée avec des moyens pour permettre l'accueil et l'hébergement des mineurs, des familles, des plus précaires et des migrants souvent en transition. Le développement de nouvelles structures et le renforcement de l'existant permettront de régler une partie du problème.

Dans les EHPADs, rien n'a changé. Suite à l'affaire ORPEA, nous aurions pu penser que le gouvernement et les collectivités en tireraient des leçons, pas du tout... Les conditions de travail continues à se dégrader tout comme la prise en charge des résidents alors que les tarifs ne cessent d'augmenter.

La médecine de ville doit être aussi un enjeu. La désertification médicale, que ce soit dans nos campagnes comme dans nos villes, est bien réelle. Bien que le numérus clausus ait été supprimé, beaucoup ne passent pas la seconde année, tout un système est à revoir. Pour permettre l'accès aux soins pour tous, une réflexion serait également nécessaire sur les maisons de santé, centre de santé et autres structures qui sont en train de se monter partout dans nos départements, souvent au détriment de services hospitaliers.

La CGT porte depuis des années l'idée d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, il faut continuer à agir, à se mobiliser et mobiliser l'ensemble de la population. « La santé c'est vital » et c'est un droit.

Il est temps d'inverser le schéma classique en déplaçant les soins vers les usager.e.s, et non plus l'inverse.

En Occitanie, ces politiques d'austérité conjuguées à la libéralisation de nombreux secteurs historiquement



nationalisés donnent lieu à de nombreuses luttes pour empêcher fermetures ou transformations de bureau de poste, fermetures de trésoreries publiques, d'écoles, de lieux d'accueil de caisses de sécurité sociale (CAF, CPAM, CARSAT), de dessertes SNCF (trains de nuit, trains de fret, notamment le train primeur...), de suppressions massives d'emplois structurants.

Dans un contexte de besoins croissants et de vieillissement de la population dans plusieurs de nos départements, c'est dans le secteur de la santé que les reculs ont été les plus dramatiques.

Les attaques incessantes contre les postiers, la remise en cause des heures de travail des territoriaux, les fermetures de sites de finances publiques, de douanes, les restructurations dans le milieu scolaire, accentuent le mal-être des salariés et des citoyens.

Mais la prise de conscience de la place et du rôle des services publics, dans la population, a été telle que la pression de l'opinion pendant la crise sanitaire a conduit le président de la République à déclarer que des décisions de rupture s'imposaient en la matière et qu'il fallait placer les services publics en dehors des lois du marché.

C'était, en quelque sorte, la validation des idées portées par la CGT. Mais, sans réelle surprise, nous n'avons pas noté d'amélioration depuis, bien au contraire! Les mêmes politiques ont continué et ont aggravé la pauvreté, l'exclusion et le chômage, conduisant également à la désindustrialisation de notre région.

Rappelons-le! La défense et l'amélioration des services publics sont une nécessité, ils sont déterminants pour la réponse aux besoins sociaux fondamentaux. Les renforcer, c'est se doter d'un puissant levier de transformation pour une société plus juste, solidaire, émancipatrice, respectueuse de l'environnement.

L'éducation, la formation, l'action sociale, la santé, la protection sociale, l'emploi décent, la justice, la sécurité, le logement, les transports, l'énergie, l'eau, l'information, la culture et la communication doivent échapper à toute logique de marché. Leur périmètre et leur implantation doivent être renforcés et être présents sur l'ensemble du territoire car ils sont les meilleures armes pour combattre les inégalités et les garants du respect des droits fondamentaux. Profitons de cela pour appuyer plus fort et gagner tout ce que l'on porte sur des services publics de proximité et de qualité, répondant réellement aux besoins des citoyens! Gagnons des embauches, des conditions de travail et des salaires décents!

Et rappelons qu'un territoire ne peut avoir de cohérence que si l'accès aux services publics est possible, partout, et rappelons que sans services publics, pas d'industrie, et inversement!

Il est urgent de construire une politique industrielle et des services qui répondent aux besoins de la population de notre région, à l'aménagement du territoire. Cette stratégie doit s'appuyer sur des pôles publics pour les secteurs essentiels tels que l'énergie, les transports, le médicament, la communication, etc... Et sur des services publics forts présents sur l'ensemble du territoire (éducation, formation, santé, justice, logement, eau, culture, énergie...). Elle doit également permettre un véritable contrôle des aides publiques aux entreprises.

Mais ces propositions, pour les faire vivre, doivent s'appuyer sur de fortes mobilisations dans les entreprises, les territoires de la région pour préserver l'emploi, développer le tissu industriel et reconquérir des services publics de proximité de qualité. Ces 3 ambitions fortes devraient structurer une intervention CGT régionale ambitieuse en la matière.

Nous en avons d'autant plus besoin que la loi relative à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration, et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3ds du 21 février 2022 », a pour principal objet d'installer cette différenciation à l'ensemble du territoire français.



Cette loi est sensée avoir été mise en place pour mieux répondre à la demande des populations de prise en compte des besoins qui s'expriment dans chaque territoire. Mais ses conséquences sont et seront catastrophiques.

Cette Loi permet surtout de mieux répondre aux besoins de l'économie capitaliste, avec une vision néolibérale de l'action publique accentuée, confirmant l'éloignement des lieux de décision construits par les dernières réformes territoriales des années 2000, faisant en sorte qu'il n'y ait pas de nouveaux droits d'expression aux populations et que la démocratie locale ne s'améliore pas!

Cette mise en œuvre s'inscrit dans l'abandon de missions, la réduction de l'expertise et des moyens des administrations, dans la réorganisation des ministères et services déconcentrés, déplacement des pouvoirs autour du ministère de l'intérieur et des préfets de département, avec des réductions des moyens humains et techniques, dans la recentralisation par la maîtrise des financements des collectivités territoriales et de la fiscalité locale, par l'externalisation et la privatisation de missions dévolues aux services publics, par la dématérialisation, le développement de l'e-administration qui met en avant la responsabilité individuelle, qui éloigne, marginalise et exclut.

Cette logique entraîne inévitablement la casse de nos services publics de qualité et de proximité, répondant réellement aux besoins fondamentaux des usagers et aux exigences de la population!

Le seul objectif de cette loi et des précédentes est bien de diminuer le coût des services publics et de les ouvrir au marché. Cela engendre une dérive vers le privé et la délégation des missions de services publics. Sous couvert d'une modernisation de l'action publique, de plus en plus de politiques publiques relevant de l'État sont dévolues aux collectivités locales, en réduisant les moyens financiers alloués par l'État aux collectivités.

Ce qui doit alimenter nos débats est bien de se questionner sur :

- de quels services publics, en matière d'offre et de qualité, ont besoin les habitants d'Occitanie? Partout, il faut pouvoir accéder facilement aux soins, à l'éducation, aux services publics en général (transports publics, poste, crèches, etc...);
- quels besoins ont les salariés des services publics (en matière d'emploi, de conditions de travail, de rémunération, de reconnaissance) pour apporter une réponse adaptée et efficace sur l'ensemble du territoire régional? En effet, le mal-être des agents de la fonction publique – des années que les gouvernements successifs les présentent comme un coût avec la volonté d'en diminuer le nombre, bafouant leur utilité auprès de la population, ne cesse de grandir...;

Il y a nécessité de faire un véritable état des lieux sur les besoins en hôpitaux, en salle de classe, en caserne de pompiers, en guichets postaux, en emplois, en rémunérations, etc... La liste n'est pas exhaustive.

C'est à ce prix que l'on pourra redynamiser nos territoires et nos départements! Poursuivons la construction d'un syndicalisme de transformation sociale, de proximité, offensif et démocratique, en phase avec les préoccupations et revendications des personnels.

Et nous pouvons nous appuyer sur notre force organisée puisque les élections professionnelles de 2022 ont confirmé la CGT comme première organisation syndicale dans la fonction publique au niveau national avec un niveau global de 20,8 %, en recul d'environ 1 point (30,5 % dans la FPH ; 27,9 % dans la FPT ; 11 % dans la FPE).

En Occitanie, la CGT a récolté 23,4 % lors de ces mêmes élections, 2<sup>e</sup> OS derrière FO...

Hier...



la  
cgt  
Comité Régional  
Occitanie

Aujourd'hui, on ne lâche rien...



Demain *Vivre et travailler dignement partout en Occitanie* sera une réalité !



Conférence Régionale CGT Occitanie



16 et 17 octobre 2024  
à Albi (81)



